## Règlement

Courses nature 12 et 23 Kms / Marche 10 Kms Telgruc sur Mer

# SAMEDI 27 AOÛT 2022

Le Comité d'animation de Telgruc sur Mer organise le Samedi 27 Août 2022 à 16h00 les courses nature « Les Radieuses ».

Départs et arrivées au Centre Nautique de Telgruc sur Mer. Aucun gobelet ne sera fournit sur les ravitaillements du parcours.

## Déroulement de la journée :

16H00: Courses et animations enfants encadrées.

Inscriptions sur place (gratuit) avec autorisation parentale.

17H00 : La Grande Radieuse de 23 Kms. Une seule boucle.

17H30 : La Petite Radieuse de 12 Kms. Une seule boucle.

Les athlètes mineurs doivent être en possession d'une autorisation parentale.

17H35 : Marche de 10 Kms. Sur la marche, les parents sont responsable des enfants (Inscription sur place). Le port des bâtons n'est pas autorisé.

## Catégorie:

Les compétiteurs doivent être au minimum de la catégorie Cadets (16-17 ans) pour le 12 Kms et Junior (18-19 ans) pour le 23 Kms.

#### **Certificat Médical:**

La participation à la compétition est soumise *soit* à la présentation obligatoire d'une licence en cours de validité délivrée par la FFA, *soit* d' une licence délivrée par une fédération uniquement agréée : FSCF – FSGT – UFOLEP – ASPTT – FSPN – FFH – FFSA – FCD sur laquelle doit apparaître le non contre-indication de la pratique de l' athlétisme ou course à pied en compétition, *soit* d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport, de l' athlétisme ou course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la compétition.

Ces documents seront conservés par l' organisation.

# **Droit d'inscription:**

Marche 6 €

12 Kms  $10 \in (14 \in \text{le jour de la course})$ 23 Kms  $12 \in (15 \in \text{le jour de la course})$ 

Fin des inscriptions le Vendredi 26 Août 2022 à 16h00.

Nous vos informons que l'organisateur peut clôturer sans préavis les inscriptions plus tôt pour des raisons d'organisation.

Tout engagement est ferme et définitif et ne donnera pas lieu à remboursement en cas de non-participation. Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Les organisateur ont contracté une assurance responsabilité auprès de GROUPAMA. Les participants non licenciés FFA ont l'obligation d'être couverts par leur propre assurance responsabilité civile.

Les coureurs devront respecter le code de la route et suivre le balisage. Ils devront respecter les consignes des personnes de l'organisation. Les concurrents s'engagent à respecter l'environnement. Tout accompagnateur est interdit.

En cas d'abandon, le concurrent doit prévenir les responsables de l'épreuve. Le service médical sera habilité à mettre hors course tout concurrent paraissant inapte à poursuivre l'épreuve.

#### Remise des dossards:

A partir de 14h00 au centre nautique de Telgruc sur Mer.

Aucun dossard ne sera remis dans le dernier quart d'heure précédent le départ des courses.

## **Récompenses:**

3 premières Femmes des 2 courses

3 premiers Hommes des 2 courses

1 Lot pour le 1er Homme et 1ère Femme de chaque catégorie sur les 2 courses (hors scratch)

1 Lot souvenir à chaque participant ( coureurs et marcheurs )

Tombola (présence obligatoire)

Les résultats complets seront affichés à l'arrivée des courses.

#### Annulation de la course :

En cas de force majeur, de catastrophe naturelle ou toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des coureurs, le comité se réserve le droit d'annuler les épreuves sans que les concurrents puissent prétendre à un remboursement.

Je reconnais et accepte que le seul fait de mon inscription, je m'engage à me soumettre à l'ensemble des dispositions du règlement des Radieuses 2022.

J'autorise les organisateurs et les partenaires et médias à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquels je pourrais apparaître sur tous supports y compris les documents promotionnels et ou publicitaires dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévu par la loi.

#### **CNIL:**

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposer d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Sauf opposition de votre part, vos coordonnées pourront être transmises à des organismes extérieurs.

# **Renseignements:**

Patrick GARGAM 06.15.57.49.92

Le comité d'animation de Telgruc sur Mer